

BULLETTIN MUNICIPAL

N° 14

décembre 2016

ISSN 2494-5188

LE MOT DU MAIRE

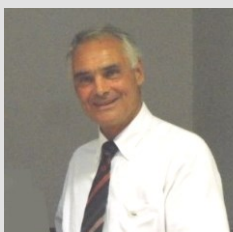
La réorganisation territoriale annoncée se met en place progressivement avec un calendrier **imposant les prises de compétences nouvelles aux communautés de communes**. Ainsi, pour Val de Gers, au **1^{er} janvier 2017**, la politique locale du commerce, toutes les zones d'activités économiques, la création et la gestion des Maisons de service au public, puis en **2018**, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (**GEMAPI**) et au plus tard au **1^{er} janvier 2020**, l'**assainissement** (collectif et individuel) et l'**eau**.

De même la fusion entre Val de Gers et Hautes Vallées va faire passer la nouvelle communauté de communes Val de Gers à **45 communes** et près de **11000 habitants**, ce qui va imposer l'instruction de dossiers d'urbanisme par les communes membres, si elles sont dotées d'un document d'urbanisme, ce qui est le cas pour Seissan. Et toutes ces compétences seront transférées **sans transfert de moyens de l'Etat**. Aussi devons-nous être plus vigilants que jamais sur la gestion financière de nos communes et essayer d'élargir l'assiette foncière en amenant de nouveaux habitants : le nouveau lotissement résidentiel du Picadé s'inscrit dans cette logique.

Ainsi, tous ensemble, nous avançons

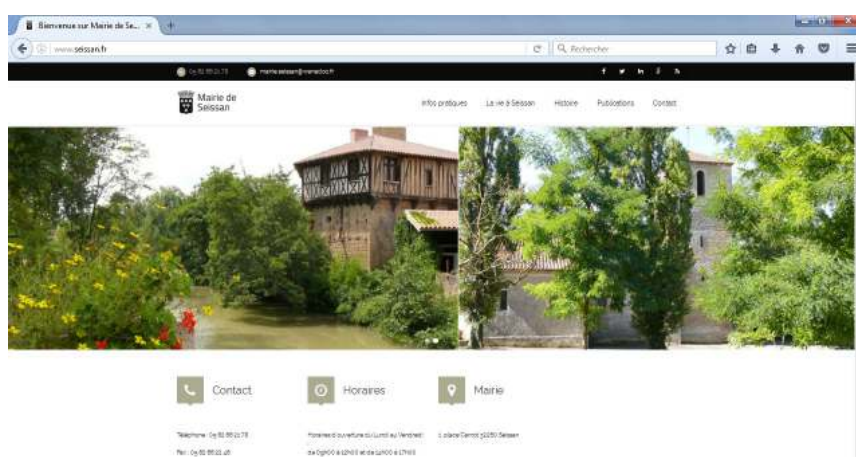
Bien à vous

François RIVIÈRE



NOTRE SITE INTERNET

www.seissan.fr



vosre agenda



Nous sommes heureux de vous faire découvrir le nouveau site internet qui vous permettra de trouver toutes les informations utiles concernant notre village: agenda culturel, informations pratiques, vie associative, bulletins municipaux, retrouvez ici toute l'actualité de Seissan en quelques clics.

A découvrir : SEISSAN en VIDEO

L'identité rurale de notre village, ses traditions, son patrimoine, son dynamisme culturel et associatif, sont des atouts indéniables, qui font de notre commune un village où il fait bon vivre.



Activé dernièrement, le paiement par Internet des factures de cantines émises par la commune est désormais possible. (voir article page3)

Le Maire, la municipalité et les conseillers municipaux vous invitent

Vendredi 6 janvier 2017 à partir de 19h
à la salle des fêtes

pour la présentation des vœux du Maire à la population
Un vin d'honneur sera ensuite offert par la municipalité

LOTISSEMENT du PICADE



Entre le lotissement du Poucourn et le cimetière, sur un terrain entièrement plat, avec une superbe vue sur les coteaux des Moulères et sur les Pyrénées, la commune a aménagé **17 lots constructibles** avec tous les réseaux (eau, égouts, électricité, téléphone, fibre optique FTTH, dont les prix s'établissent entre 25000€ et 42000€ TTC.

Entièrement arboré, le lotissement est agrémenté de 2 espaces verts et d'un bassin d'orage aménagé en espace promenade. Une liaison piétonne directe le relie au centre du village.

PARTENARIAT AVEC SQUARE HABITAT

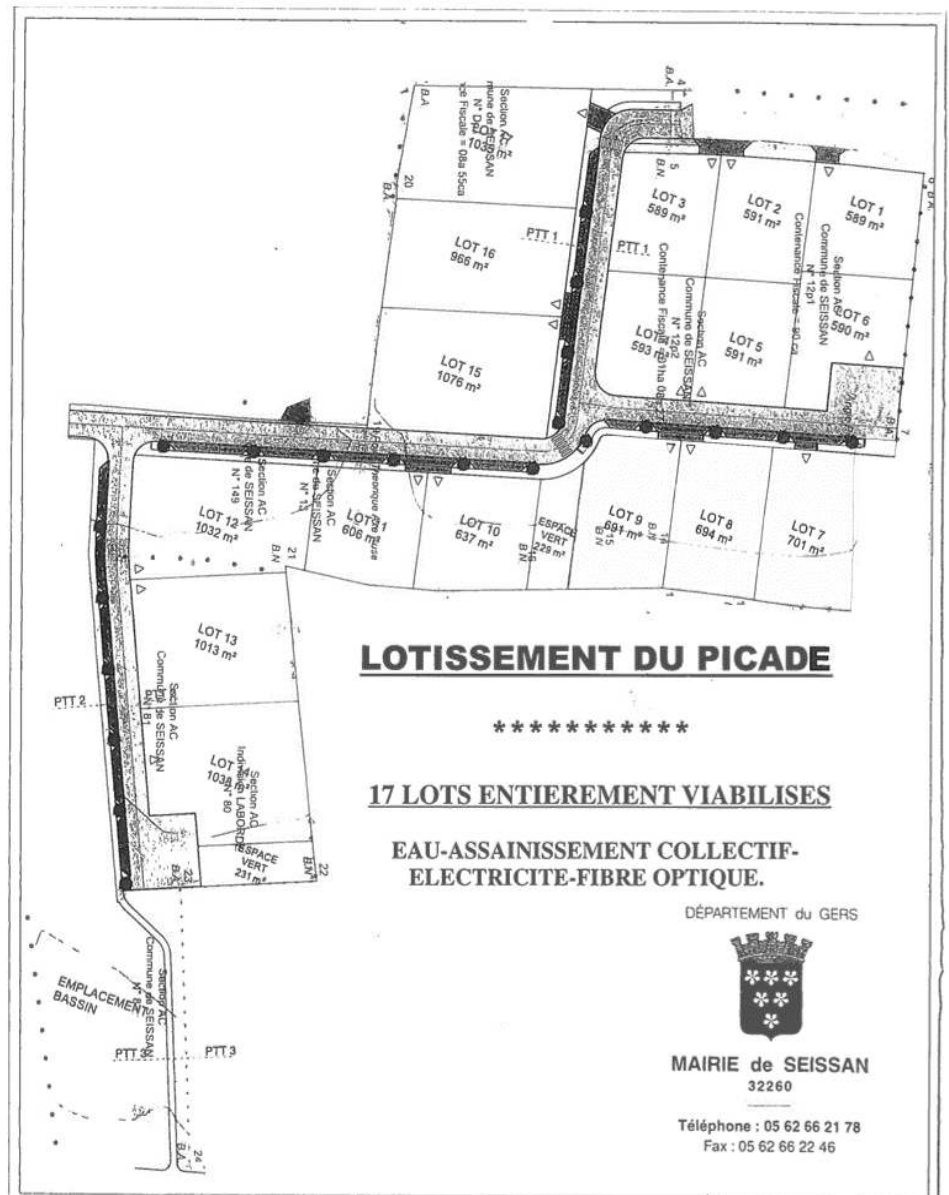
Afin d'élargir l'offre aux acheteurs des autres régions françaises, un accord de commercialisation a été conclu avec Square Habitat, l'agence immobilière du Crédit Agricole.



N° LOT	SUPERFICIE	PRIX TTC
Lot 1	590m ²	28 000 €TTC
Lot 2	595m ²	28 000 €TTC
Lot 3	594m ²	28 000 €TTC
Lot 4	590m ²	28 000 €TTC
Lot 5	598m ²	28 000 €TTC
Lot 6	580m ²	25 000 €TTC
Lot 7	646m ²	36 000 €TTC
Lot 8	642m ²	36 000 €TTC
Lot 9	641m ²	36 000 €TTC
Lot 10	611m ²	32 000 €TTC
Lot 11	608m ²	32 000 €TTC
Lot 12	935m ²	42 000 €TTC
Lot 13	1012m ²	42 000 €TTC
Lot 14	1038m ²	42 000 €TTC
Lot 15	1078m ²	42 000 €TTC
Lot 16	972m ²	42 000 €TTC
Lot 17	1048m ²	42 000 €TTC

2 nouvelles rues

Le lotissement du Picadé est desservi par 2 nouvelles rues : l'une en prolongement direct de la **rue des Tilleuls**, portera le même nom. L'autre composée en partie de l'ancienne rue du repos a été débaptisée au profit de la **rue des Moulères**, du nom des coteaux du levant, parfaitement visibles depuis le lotissement.



Travaux

En 2016, le conseil municipal a décidé d'inscrire au budget d'investissement, la réalisation de gros travaux d'entretien sur les bâtiments communaux.

Le groupe scolaire : le toit de la maternelle a été entièrement refait et isolé, et les menuiseries changées. Au primaire, dans les classes l'isolation en ouate de cellulose, le remplacement des dalles de sols et un système d'alarme ont été posés. Enfin, les peintures extérieures et le revêtement de la cour ont été refaits. Le montant des travaux est de 200 000 €, aidés par l'État et la Région Occitanie.



L'église d'Artiguedieu : le toit a été entièrement refait en tuiles canal à crochets par l'entreprise ARP.



La Mairie annexe d'Artiguedieu-Garrané : l'isolation thermique et les menuiseries ont été remplacées.

L'ancienne Mairie de Seissan : les plafonds, isolation et menuiseries ainsi que les éclairages ont été refaits.

TIPI paiement par internet

Le 8/11/2016, M. F. RIVIÈRE, Maire de Seissan, a reçu M. JC HERMANDEZ, Directeur Départemental des Finances Publique du Gers afin de signer la **convention TIPI** permettant aux usagers le **paiement par Internet** des factures de cantines émises par cette commune.

La **Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)** propose aux collectivités locales un dispositif permettant aux usagers de leurs services publics de régler les produits locaux par carte bancaire sur le site internet de la collectivité ou sur un site générique spécialement développé par la DGFIP.

La commune de Seissan a choisi la solution de **paiement sur le site internet de la DGFIP**, le règlement s'effectue dans un environnement sécurisé, **24H/24, 7 jours/7**, sans avoir à se déplacer. Les redevables ont toujours la possibilité de payer par chèque ou en numéraire.

Le Gers compte une **cinquantaine** de collectivités ayant signé une convention pour offrir ce mode de paiement à leurs administrés.

Inscriptions sur listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. **avant le 31 décembre**, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Nouveaux services...

La Maison : **Géraldine VALEILLE** -13 place Carnot - SEISSAN
Bar restaurant Téléphone : **05 62 60 88 48**

BETOUS Emmanuelle : 2 rue de la Rouquette - SEISSAN
Cabinet de naturopathie Téléphone : **06 52 46 16 49**

Boulangerie Damien DEGEILH : 6 place Carnot - SEISSAN
Téléphone : **05 62 07 08 76**

Animations 2017

WELCOME IN TZIGANIE



2017 verra la **10ème édition du Festival**. Des artistes qui ont marqué les 9 premières éditions seront de la partie. Les PASS 3 jours WELCOME IN TZIGANIE spécial NOEL sont déjà disponibles sur le site. <https://welcomeintziganie.festik.net/pass-welcome-in-tziganie>

Estival de Gers Cette année encore deux communes, une au Sud l'autre au Nord de la Communauté de Communes Val de Gers accueilleront les concerts gratuits d'été.

Concert Michel ETCHEVERRY



Vendredi 7 juillet 2017

Talentueux et sympathique ténor basque. Il a la passion de la chanson et joue d'une relation « privilégiée » avec son public.

Michel ETCHEVERRY, un artiste qui communique à travers ses chansons la culture du Pays basque et du Sud-Ouest.

LOU MARCAT DE BET TEMPS A

26ème édition

Vendredi 4 août 2017



Maison Médicale Val de Gers à Seissan : le chantier a démarré

Les artisans ont investi les lieux depuis plusieurs mois maintenant et le chantier suit son cours sur le site de l'ancienne gendarmerie de Seissan. Le gros oeuvre est bientôt terminé et l'ouverture de la Maison Médicale Val de Gers est prévue pour juin 2017.

Elle hébergera 4 médecins généralistes, un cabinet d'infirmières, un orthophoniste, une diététicienne et un psychologue.

Tous ces professionnels disposeront d'un secrétariat commun. La rénovation d'un appartement à l'étage permettra également de faciliter l'accueil de remplaçants et d'internes au sein de la structure.

D'autres professionnels ont déjà fait savoir qu'ils étaient intéressés pour rejoindre la Maison Médicale. Un projet d'extension vient donc d'être engagé par les élus de la Communauté.



Les Escales 2016/2017 de la ludothèque

La ludothèque itinérante Val de Gers est désormais connue de tous et surtout bien visible avec son camion jaune aux couleurs de la Communauté de Communes.

En plus du local à Seissan, cette année, c'est à Lasséran et à Lourties-Monbrun que la ludothèque fera escale un samedi par mois.

En compagnie de notre équipe de ludothécaires, présente pour distiller ses conseils et vous guider si besoin, vous pouvez jouer sur place et emprunter des jeux (sur inscription).



Local permanent

Place Carnot à SEISSAN

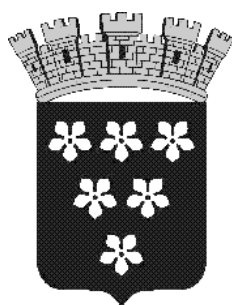
Mercredi et vendredi :
9h30-12h30 et 13h30-18h30
Samedi (1^{er} et 3^e du mois
et les samedis des vacances
scolaires) : 9h30-12h30

Contact

Ludothèque Val de Gers

Tél : 05.62.07.64.39

ludotheque@cc-valdegers.fr



MAIRIE

de SEISSAN

1 Place Carnot

32260 SEISSAN

Téléphone : 05 62 66 21 78

Télécopie : 05 62 66 22 46

Messagerie : mairie.seissan@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

MEDIATHEQUE

place d'Astarac 32260 SEISSAN

Téléphone : 05 62 64 16 77

Télécopie : 05 62 64 17 47

e-mail : espace.astarac.seissan@orange.fr

SEISSAN.....un peu d'Histoire

LA TOUR DE SEISSAN (XII^{ème} siècle)

Batie au XII^{ème} siècle par le 1^{er} seigneur abbé de Seissan, **Odon de Logorsan**, abbé en 1144, elle culmine à 24 mètres de hauteur et constituait la **défense militaire du Castelnau de Seissan**. A l'abri des murailles (1,75m d'épaisseur à la base) les 5 salles superposées de 4 à 10m² ont servi de refuge à la population jusqu'en 1266, date du paréage de l'**abbé de Faget avec Bernard IV Comte d'Astarac**.

